



COLLEGE ST REGIS – ST MICHEL

2, rue Abbé-de-l'Épée – 43000 Le Puy-en-Velay

Tél : 04 71 07 20 80

<http://www.college-st-regis.fr> – email : contact@college-st-regis.fr



SEJOUR LATINISTES ROME NAPLES POMPEI

Le Puy le 20 avril 2026,

Madame, Monsieur, Chers parents,

Votre enfant est inscrit au séjour en Italie du 18 au 24 mai 2026. La circulaire précédente concernait les formalités administratives, la présente circulaire souhaite vous apporter des informations pratiques sur le séjour.

TRAJET

→ le départ est prévu le **lundi 18 mai à 14h** sur le parking d'Aiguilhe (Avenue de Bonneville) : mise en place à **13h30 pour un départ à 14h00** précises.

Le départ se faisant à 14 heures, les cours du lundi matin 18 mai sont maintenus, afin de désorganiser le moins possible. Le lundi 18 mai au matin, votre enfant viendra au collège sans tablette. Il apportera, dans une pochette, sans se surcharger, de quoi écrire et prendre ses cours (les professeurs auront été informés de cette disposition). Dès 8h30, lundi matin, votre enfant pourra déposer ses bagages au collège dans le foyer des 3èmes. Il les récupérera au moment du départ. Le trajet vers le Parking d'Aiguilhe se fera sous la conduite des adultes accompagnateurs.

Vous pouvez aussi conduire votre enfant directement au point de départ. Le départ a lieu à 14 heures précises : nous vous demandons d'être sur place, avec les bagages, au plus tard à 13h30.

Si exceptionnellement votre enfant ne mange pas au self ce jour-là, veuillez-nous le signaler au plus vite.

→ Le retour est fixé au dimanche 24 mai **vers 12h** sur le parking d'Aiguilhe (Avenue de Bonneville)

→ le **pique-nique** du lundi soir 18 mai ainsi qu'une **gourde** sont à prévoir dans un sac à part. Ce sac restera dans les soutes du car, aucune nourriture n'étant autorisée à l'intérieur du car. **Ce sac sera utilisé les jours suivants** afin de transporter le pique-nique fourni par les hôtels. Les élèves qui souhaitent apporter des livres, jeux et des affaires nécessaires pour le trajet doivent prévoir un autre petit sac ou une sacoche qui restera en permanence avec eux pendant 7 jours et qui contiendra donc tous les effets personnels ; (Attention ! une fois les bagages rangés, les élèves n'y auront plus accès jusqu'au lendemain soir lors de l'arrivée à l'hôtel.)

→ **Bagages** : prévoir des vêtements confortables et imperméables ainsi que de bonnes chaussures ; le linge de toilette est fourni par les hôtels ; prévoir de quoi écrire pour renseigner le livret de voyage .

DIVERS

- Votre enfant est logé à l'hôtel par groupe de 2 à 4 jeunes.

- **Argent de poche** : vous pouvez prévoir, si vous le souhaitez, une somme de 15 à 45€ environ. L'argent de poche est une somme réservée aux dépenses personnelles, les accompagnateurs n'en sont pas responsables. Il en va de même pour les appareils photos, les bijoux, etc.

- **Santé** : Nous ne sommes pas habilités à délivrer des médicaments. Si votre enfant suit un traitement, il doit bien évidemment l'apporter accompagné de l'ordonnance. Nous vous conseillons aussi de glisser dans le sac des médicaments de première utilité si votre enfant a l'habitude d'en prendre en cas de douleurs diverses (maux de tête, de ventre, mal des transports ...).

- Les accompagnateurs renseigneront le collège chaque jour sur le déroulement du séjour. Les nouvelles seront consultables sur le site du collège. Les professeurs disposeront du téléphone portable du collège . Il s'agit d'un numéro à n'utiliser qu'en cas de souci grave : Tel : 06 95 49 25 17. Nous conseillons à votre enfant de le noter sur son livret de voyage. Les professeurs mettront ce téléphone à disposition des élèves qui souhaitent appeler leurs familles.

- **Téléphone portable** : Nous appliquerons les nouvelles directives qui concernent la Pause numérique et l'usage raisonné des écrans . Le téléphone portable ne sera donc pas autorisé pendant le voyage conformément à l'Article L511-5 , qui stipule que « L'utilisation d'un téléphone mobile ou de tout autre équipement terminal de communications électroniques par un élève est interdite dans les écoles maternelles, les écoles élémentaires et les collèges » et la circulaire de juillet 2025 , qui précise que « La mise à l'écart s'applique à toutes les activités liées à l'enseignement, même celles qui ont lieu en dehors de l'enceinte de l'établissement. Sont ici concernées les activités scolaires ayant lieu à l'extérieur pour la pratique de l'éducation physique et sportive, les sorties scolaires, les voyages scolaires, etc. »

- **Comportement** : consignes afin que ce séjour se déroule parfaitement bien :

En voyage, chacun sera l'ambassadeur de la France et de son collège ; le comportement dans le car, à l'hôtel et lors des visites doit être exemplaire. Nous vous demandons :

- de faire preuve de gentillesse ; d'être polis et obéissants ;
- de respecter la ponctualité des horaires et les consignes ;
- de bannir de votre langage et de votre comportement toute vulgarité ;
- d'avoir en toute circonstance une attitude positive pour tirer le meilleur de ce voyage culturel. Tout débordement ou manquement sera très sévèrement sanctionné.

Nous joignons le **programme du séjour ; merci de compléter et de rapporter les documents** (l'autorisation de transport, l'autorisation d'hospitalisation ; une charte de bonne conduite) **au plus tard pour le 5 mai.**

PROGRAMME DU VOYAGE EN ITALIE DU 18 MAI AU 24 MAI 2026

LUNDI 18 MAI 2026

- 14h : Départ du parking d'Aiguille
- **Dîner tiré du sac prévu par les familles**
- Voyage de nuit vers l'Italie

MARDI 19 MAI 2026

- Arrivée à Rome en début de matinée
- Petit déjeuner au restaurant à Rome
- Le matin : visite guidée du musée du Vatican, de la Chapelle Sixtine
- Déjeuner dans une pizzeria
- Après-midi : visite de la Basilique St Pierre
visite du Château Saint -Ange
- Fin d'après-midi : route vers l'hôtel (région de Rome)
- Dîner et nuit à l'hôtel

MERCREDI 20 MAI 2026

- Petit déjeuner à l'hôtel
- Le matin : audience papale au Vatican
- Déjeuner tiré du sac (panier-repas fourni pas l'hôtel)
- Après-midi : visite des Catacombes de Domitilla
- Fin d'après-midi : départ vers la Campanie (Paestum)
- Dîner et nuit à l'hôtel

JEUDI 21 MAI 2026

- Petit déjeuner à l'hôtel
- Le matin : visite d'un élevage de bufflonnes et de fabrique de mozzarella
- Déjeuner tiré du sac (panier-repas fourni pas l'hôtel)
- Après-midi : visite guidée de Paestum (site et musée)
- Fin d'après-midi : visite d'Agropoli en bord de mer
- Route vers l'hôtel

- Dîner et nuit à l'hôtel

VENDREDI 22 MAI 2026

- Petit déjeuner à l'hôtel
- Le matin : visite guidée de Pompéi
- Déjeuner tiré du sac (panier-repas fourni pas l'hôtel)
- Après-midi : Visite du musée archéologique de Naples
- Promenade dans Naples
- Fin d'après-midi : départ pour la région de Rome

Installation, dîner et nuit à l'hôtel

SAMEDI 23 MAI 2026

- Petit déjeuner à l'hôtel
- Le matin : visite guidée de la Rome antique (le forum, le Palatin, le Colisée)
- Déjeuner tiré du sac (panier-repas fourni par l'hôtel)
- Après- midi : visite guidée de la Rome baroque (Fontaine de Trévi, place Navone, Panthéon, Basilique St Louis des Français...)
- Dîner au restaurant
- Voyage de nuit vers la France

DIMANCHE 22 MAI 2026

- Petit déjeuner
- Arrivée au Puy-en-Velay en fin de matinée , vers 12 h environ

DOCUMENTS A RENDRE LE MARDI 05 MAI

ENGAGEMENT DE BONNE CONDUITE

Je, soussigné(e)....., élève en classe de m'engage à avoir une conduite correcte et un comportement irréprochable dans le car, à l'hôtel, lors des visites et pendant les moments de « temps libre », à respecter les consignes données par les adultes, à respecter les horaires, à bannir toute grossièreté de mon langage, à respecter les règles essentielles de savoir-vivre et de sécurité nécessaires à la vie d'un groupe.

Si je ne respecte pas mon engagement, je sais que je m'expose à de sévères sanctions.

Date et signature des parents :

Date et signature de l'élève :

AUTORISATIONS D'HOSPITALISATION ET DE TRAJET EN CAR

Nous soussignés ,parents de
en classe de 4^{ème}donnons l'autorisation de faire hospitaliser notre fils/ fille en cas d'urgence lors du séjour en Italie du 18 au 24 mai .

Nous soussignés,parents de
en classe dedonnons l'autorisation pour que mon fils/ ma fille participe au séjour en Italie du 18 au 24 mai et effectue en car les trajets au cours du séjour.

Signature des parents :

DOCUMENTS INDISPENSABLES AU SEJOUR A REMETTRE AU PROFESSEUR

(barrer les mentions inutiles)

- Nous remettons **ce jour** aux enseignants la pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) et la carte européenne de santé.
- Nous avons besoin de la pièce d'identité et la carte européenne de santé et nous nous engageons **à les remettre le jour du départ.**

ATTENTION ! Aucun élève ne sera autorisé à monter dans le car sans ces documents.

Signature des parents :

ORGANISATION POUR LE DEPART (rayer la mention inutile)

- Le 18 mai , nous conduirons directement notre enfant au car.
- Le 18 mai, notre enfant déjeunera au self et partira au car avec les adultes accompagnateurs du collège.

Remarques : dans cette rubrique, vous pouvez noter les informations utiles pour le bon déroulement du séjour.

